

# TRIBU/A<sup>3</sup>

## Attribution - Auteur - Autrice



### Séance 7 – Attribution et communautés 13 mars 2023

17h30-19h30 Salle du Conseil (5<sup>ème</sup> étage), Sciences Po, 13 rue de l'Université, 75007 Paris,  
ou par zoom

Inscription obligatoire : [ecole.droit@sciencespo.fr](mailto:ecole.droit@sciencespo.fr)

Des choses ou des lieux ont parfois des liens étroits avec une communauté qui leur confère une dimension culturelle, symbolique, magique... particulière.

Plusieurs questions se posent : les unes portent sur les critères qui permettent de caractériser un lien entre une communauté déterminée et ces choses ou ces lieux ; les autres ont trait à la nature de ce lien et de ses conséquences politique, juridique, sociologique.

L'attribution vise à désigner en l'espèce des éléments qui ne coïncident pas nécessairement avec les qualifications juridiques de souveraineté, de propriété civile ou intellectuelle. Il arrive même que l'attribution communautaire entre en conflit avec les revendications juridiques extérieures à la communauté. Plusieurs exemples permettent d'illustrer l'intérêt que soulève « l'attribution » lorsqu'elle se rattache à une communauté parmi lesquels les restitutions des collections muséales ou encore les conflits autour des biens culturels quand il y a une appropriation d'expressions culturelles traditionnelles.

Lors de cette séance, un éclairage anthropologique nous permettra de saisir la complexité de l'attribution communautaire. À cette occasion, nous nous poserons les questions suivantes : quels sont ces choses et lieux attribuables à une communauté ? À quelle communauté attribuer ces choses ou ces lieux ? Et enfin, à quoi une telle attribution sert-elle ?

**Animée par :** Mélanie Clément-Fontaine

#### **Intervenants :**

- **Philippe Charlier**, Directeur du département de la recherche et de l'enseignement du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Directeur du laboratoire Anthropologie, Archéologie, Biologie (LAAB) à l'Université Paris-Saclay (UVSQ)
- **Carole Delamour**, Anthropologue et ethnoécologue
- **Leandro Varison**, Anthropologue chargé de la recherche au département de la recherche et de l'enseignement du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Le séminaire, qui s'inscrit au sein du cycle de workshops du projet TRIBU/A<sup>3</sup>, a vocation à croiser les savoirs, notamment juridiques, historiques, culturels, à analyser et comparer les processus d'atTRIBUtion pour interroger les systèmes de reconnaissance des personnes ayant conTRIBUé à un travail créatif, scientifique ou d'autre nature. Il se destine à tous les publics intéressés, professionnels, chercheurs, étudiants et son format discursif autorise une intervention spontanée de tous ceux qui souhaitent apporter leur tribut.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le [DANTE](#) de l'UVSQ/Paris Saclay et l'[Ecole de Droit de Sciences Po](#), avec la collaboration de l'[Institut des Sciences Sociales du Politique](#) (ENS Paris-Saclay/CNRS) et le soutien de la [MSH Paris-Saclay](#), sous la direction scientifique de [Valérie-Laure Benabou](#) et [Séverine Dusollier](#), et avec la contribution de [Mélanie Clément-Fontaine](#) et de [Marie Cornu](#).

L'idée maîtresse du projet TRIBU/A<sup>3</sup> est d'interroger le phénomène « d'appariement » d'une création ou d'un artefact à un sujet, individuel ou collectif et pour faire cela, d'envisager les processus de liaison et d'identification qui s'engagent ou non (pourquoi?) entre cet objet et le sujet, mais aussi revenir sur le concept d'auteur et d'authorship qui sous-tend ou justifie ce lien attributif. Comment une personne peut-elle se penser, se revendiquer et se voir reconnaître juridiquement, socialement, auteur ou autrice de la production issue de son travail et/ou du travail d'autrui, par, en amont et au-delà des outils de la propriété intellectuelle dont le modèle, individualiste et exclusiviste, peut être porteur d'invisibilisation ?

L'intérêt d'une telle recherche est renouvelé par un triple phénomène : l'irruption croissante d'une approche critique du droit qui se nourrit des recherches en sciences sociales et de questions de genre, de race et de post-colonialisme; le renouvellement des questionnements autour de la propriété par la figure et la pratique des communs; le développement des technologies de l'information et des gisements de données susceptibles de fournir de nouveaux outils d'identification.

Le projet TRIBU/A<sup>3</sup> propose de porter une réflexion collaborative et interdisciplinaire au fil d'un cycle de workshops qui se tiendra tout au long de l'année universitaire 2021-2022, à travers les différents établissements participants.

#### Liste des séances :

Séance 1 – Construction historique et culturelle de l'attribution – 19 janvier 2022  
Séance 2 – L'attribution genrée – 16 février 2022  
Séance 3 – Pratiques d'attribution dans le spectacle vivant – 16 mars 2022  
Séance 4 – *Authorship*, Attribution et contribution dans les licences libres – 11 avril 2022  
Séance 5 – Pratiques d'attribution scientifique – 18 mai 2022  
Séance 6 — Refus d'attribution – 23 novembre 2022  
Séance 7 – Communautés, création et attribution – 13 mars 2023  
Séance 8 – Un nouveau régime d'attribution? Hackathon- 31 mars 2023  
*Veillez à vérifier les dates qui peuvent être soumises à modification, sur le site web des séminaires*

Inscription obligatoire : [ecole.droit@sciencespo.fr](mailto:ecole.droit@sciencespo.fr)